RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2021

LISTE DES COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES OU DÉLIBÉRATIVES PLACÉES DIRECTEMENT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE OU DES MINISTRES



COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES OU DELIBÉRATIVES PLACÉES AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE ET DES MINISTRES

L'article 179 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2019 fait obligation au Gouvernement de présenter chaque année au Parlement, en annexe du projet de loi de finances, la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France prévues par les textes législatifs et réglementaires.

Ainsi que le prévoit la rédaction en vigueur de ces dispositions, apparaissent dans la présente annexe le nombre de membres de ces organismes, ainsi que leur coût de fonctionnement et le nombre de leurs réunions tenues lors des trois années précédentes. La liste est complétée par une justification de l'évolution des coûts de fonctionnement. Les commissions et instances supprimées dans l'année se trouvent recensées en fin de document.

Le nombre des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France s'élève actuellement à 340.

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
Comité de suivi des retraites	Articles L .114-4 et R. 114-1 à R.114-6 du code de la sécurité sociale	5	41,76	42,28	12,30	6	8	6	*La baisse des dépenses de fonctionnement résulte d'une correction de la méthode de calcul et à une baisse du nombre des réunions en 2019.*
Comité de surveillance des investissements d'avenir	Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 Décret n° 2010-80 du 22 janvier 2010 modifié relatif au secrétariat général pour l'investissement	18	0	1,93	11,20	2	2	4	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par la prise en charge des frais liés à la mission d'évaluation du programme d'Investissements d'Avenir (PIA1) avec assistance de l'Inspection générale des finances (frais de déplacements de la mission, accueil et fourniture de matériel des inspecteurs).*
Comité directeur de la certification en sécurité des technologies de l'information	Décret n° 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information	11	0,88	0,64	0	1	1	0	*La réunion du comité se tient généralement en fin d'année, en vue de la réalisation du bilan annuel. Concernant celle prévue au titre de l'année 2019, elle devait se dérouler au premier trimestre 2020.*
Commission chargée de donner un avis sur certaines opérations relatives aux matériels aéronautiques et aux matériels d'armement complexes	Décret n° 64-1123 du 12 novembre 1964 modifié fixant les conditions d'application de l'article 5 de la loi de finances rectificative pour 1963 n° 63-1293 du 21 décembre 1963	8	41,35	31,15	30,58	4	4	3	
Commission consultative chargée d'émettre un avis sur les matériels susceptibles de porter atteinte à l'intimité de la vie privée et au secret des correspondances	Article R. 226-2 du code pénal	11	19,60	15,51	16,19	6	6	6	
Commission interministérielle de coordination des contrôles	Article 60 de la Loi n° 2002-1576 du 30 décembre 2002 de finances rectificative pour 2002 Décret n° 2008-548 du 11 juin 2008 modifié relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles	9	140	103	109	12	10	8	*La Présidente de la commission s'est rendue auprès des 18 régions de France en 2019, ce qui a généré un coût supplémentaire.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
	- autorité d'audit pour les fonds européens en France								
Commission interministérielle de défense et de sécurité des secteurs d'activités d'importance vitale	Articles R. 1332-10 à R. 1332-12 du code de la défense	13	2,77	2,07	2,15	2	2	2	
Commission interministérielle de la sûreté aérienne	Articles D*. 1443-1 et D.1443-4 du code de la défense	12	18,91	5,06	5,31	2	2	2	
Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre	Article D. 1132-53 du code de la défense Décret n° 55-965 du 16 juillet 1955 modifié portant réorganisation de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre Arrêté du 2 octobre 1992 relatif à la procédure d'importation, d'exportation et de transfert des matériels de guerre, armes et munitions et des matériels assimilés	12	721,51	1 241,10	1 290,33	11	11	11	
Commission nationale consultative des gens du voyage	Article 10-1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage Décret n° 2015-563 du 20 mai 2015 relatif à la Commission nationale consultative des gens du voyage	33	6,08	6,20	7,70	24	11	13	*En 2019, le nombre de réunions a augmenté entrainant une hausse des frais des déplacements supportés par l'instance.*
Commission nationale d'orientation et d'intégration	Articles R4139-14 à R 4139-22 du code de la défense, pour la fonction publique de l'Etat. Articles R4139-23 à R4139-40 pour la fonction publique territoriale et hospitalière Arrêté du 6 juin relatif à l'organisation et au fonctionnement du CNOI	6	0	0	0	12	9	9	
Commission nationale des professions	Décret n° 2017-1501 du 27	24	-	25	-	-	4	-	*Non renseigné*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
foraines et circassiennes	octobre 2017 relatif à la Commission nationale des professions foraines et circassiennes								
Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	Décret n° 99-778 du 10 septembre 1999 modifié instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	14	209,90	122,14	131,14	25	15	18	*Le décret n° 2018-829 du 1er octobre 2018 modifiant le décret n° 99-778 du 10 septembre 1999 a porté le nombre de membres siégeant aux réunions en formation plénière à 14 au lieu de 10 les années précédentes.*
Commission supérieure de codification	Article L. 315-1 et L. 351-1.-I du code des relations entre le public et l'administration Décret n° 89-647 modifié du 12 septembre 1989 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission supérieure de codification Article 29 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination	27	64,44	66,08	82,03	9	9	10	*L'activité de la commission supérieure de codification s'est traduite par un nombre de séances plénières plus élevé en 2019 pour examiner :* *- la refonte de codes existants (code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, code de la construction et de l'habilitation, code de la défense) ;* *- la création de nouveaux codes (code de la justice pénale des mineurs).*
Conseil d'analyse économique	Décret n° 97-766 du 22 juillet 1997 modifié portant création du Conseil d'analyse économique	17	784,73	632,60	908,03	18	18	18	*La hausse des frais de fonctionnement s'explique par une augmentation des frais de communication ainsi que de nouvelles dépenses de rémunération (prise en charge de deux nouveaux membres pour répondre aux missions élargies de l'instance, notamment dans le domaine de la transition écologique).*
Conseil d'orientation des politiques de jeunesse	Décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016 modifié portant	79	40,40	36	24,40	2	10	2	*Les séances plénières nécessitent la location de grandes salles de type*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
	création du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse								*amphithéâtre et des prestations de représentation, elles sont organisées en fonction des dates et des disponibilités du ministre ou de la secrétaire d'Etat. Pour l'avenir, ces coûts pourraient de nouveau être en augmentation au regard du nombre de plénières programmées.*
Conseil d'orientation des retraites	Articles L. 114-2 et D. 114-4-0-1 à D. 114-4-0-4 du code de la sécurité sociale	41	1 245,28	1 157,21	1 141,90	20	20	20	
Conseil d'orientation pour l'emploi	Décret n° 2005-326 du 7 avril 2005 modifié portant création du Conseil d'orientation pour l'emploi	35	597,09	520,42	117,52	25	30	4	*Le décret n° 2019-1087 du 25 octobre 2019 modifiant la composition du conseil d'orientation pour l'emploi a réduit le nombre de membres et de séances plénières et favorisé les synergies avec France Stratégie.*
Conseil national de l'aménagement et de développement du territoire	Décret n° 2000-907 du 19 septembre 2000 relatif au Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire	70	0	0	0	0	0	0	
Conseil national de la montagne	Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne Décret n° 2017-754 du 3 mai 2017 modifié relatif à la composition et au fonctionnement du conseil national de la montagne	80	51	51	0	1	1	0	*La réunion annuelle du Conseil, prévue au titre de l'année 2019, a été reportée à 2020, expliquant le coût de fonctionnement nul pour 2019.*
Conseil national de la protection de l'enfance	Articles L. 112-3 et D. 148-1 à D. 148-3 du code de l'action sociale et des familles	82	70	111,40	102,90	2	3	3	*La baisse des coûts de fonctionnement résulte du départ de la secrétaire générale au 30 novembre 2019 et de l'absence de report de frais de déplacement 2018 à payer sur l'exercice 2019, contrairement à l'année dernière.*
Conseil national des villes	Décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 modifié relatif aux	64	21,20	28,70	34	11	15	20	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
	instances en charge de la politique de la ville								
Conseil scientifique sur les processus de radicalisation	Article L. 123-2 du code de la sécurité intérieure Décret n° 2017-693 du 3 mai 2017 créant un conseil scientifique sur les processus de radicalisation	31	24,62	57,43	92	0	3	6	
Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Articles L. 330-1 et L. 330-2 et D. 1145-1 et suivants du code du travail	58	1,41	25	12	3	4	1	
Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes	Article 9-1 de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations Décret n° 2013-8 modifié du 3 janvier 2013 portant création du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes	55	44	40	42,3	39	48	21	
Haut Conseil à la vie associative	Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire Décret n° 2011-773 du 28 juin 2011 modifié relatif au Haut Conseil à la vie associative	47	10,70	4,57	5,62	38	38	49	
Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge	Articles L. 142-1 et D. 141-1 à D. 141-7 du code de l'action sociale et des familles	230	558,08	728,87	606,94	28	29	22	*La baisse des coûts de fonctionnement du conseil s'explique par la diminution des collaborateurs occasionnels.*
Haut conseil du financement de la protection sociale	Articles L. 114-1 A.-I. et D. 114-0-4 du code de la sécurité sociale	49	538,99	374,25	293,13	13	10	11	*La baisse des coûts de fonctionnement en 2019, comparativement aux années précédentes, s'explique en partie par à la diminution des dépenses de personnel.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
1. Premier ministre									
Haut Conseil pour le climat	Article 9 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat Articles L. 132-4 et L. 132-5, article L. 222-1, articles D. 132-1 à D. 132-7 du code de l'environnement	13	-	-	461,92	-	-	12	
Observatoire de la laïcité	Décret n° 2007-425 du 25 mars 2007 modifié créant un observatoire de la laïcité.	22	58,94	58,15	56,77	94	92	96	
Conseil national consultatif pour la biosécurité	Décret n° 2015-1095 du 31 août 2015 relatif au Conseil national consultatif pour la biosécurité	12	7,78	8,07	6,90	7	8	4	*En 2019, la baisse du nombre de réunions plénières s'explique par la désignation d'un nouveau groupe de travail, lequel a commencé ses premières réunions seulement en janvier 2020.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
2. Europe et affaires étrangères									
Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger	Arrêté du 4 octobre 1995 portant création d'une commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger	31	6,02	8,68	9,54	1	1	1	*L'augmentation du coût de fonctionnement est liée à la prise en charge exceptionnelle de frais d'hôtel pour certains de ses membres n'habitant pas Paris lors de la grève des transports de décembre 2019.*
Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger	Articles D. 1221-3 à D. 1221-6 du code général de la propriété des personnes publiques	8	0	0	0	11	11	10	*Une session physique a été annulée en raison du nombre réduit de dossiers à examiner, les membres ont donc été consultés par voie électronique.*
Commission interministérielle des biens à double usage	Décret n° 2010-294 du 18 mars 2010 portant création d'une commission interministérielle des biens à double usage	12	0,92	0,92	0,92	11	12	12	
Commission nationale de la coopération décentralisée	Articles L. 1115-6 et R. 1115-8 et suivants du code général des collectivités territoriales	45	16,55	8,50	0,60	2	3	1	
Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel	Article 2 de la loi n°2010-819 du 20 juillet 2010 tendant à l'élimination des armes à sous-munitions. Articles R. 2343-1 et suivants du code de la défense	28	69	71,58	64,20	2	2	1	*La commission n'a tenu qu'une seule réunion mais a également organisé le déplacement d'une délégation de parlementaires en Irak.*
Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger	Article L121-10-1 du code de l'action sociale et des familles Décret n°92-437 du 19 mai 1992 portant création d'une commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger	11	0	0	0	1	1	1	
Conseil national du développement et de la solidarité internationale	Loi n°2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n°2013-1154 du 11	55	34	62,01	1,85	3	4	1	*Les coûts de fonctionnement ont été faibles en 2019 car les sessions plénières ont été exceptionnellement reportées du fait des travaux sur la prochaine loi sur le développement.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
2. Europe et affaires étrangères									
	décembre 2013 créant un Conseil national du développement et de la solidarité internationale								

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
Comité d'experts sur la gestion adaptative	Articles D. 421-51 à D. 421-55 du code de l'environnement Arrêté du 5 mars 2019 relatif à la composition et au fonctionnement du comité d'experts sur la gestion adaptative	15			0.80			5	
Comité de coordination des aéroports français	Arrêté du 28 septembre 2004 créant le comité de coordination des aéroports français	220	0	0	0	1	1	1	
Comité de l'environnement polaire	Articles D. 133-31 à D. 133-34 du code de l'environnement	11	1,70	0	2	2	1	2	
Comité de la prévention et de la précaution	Arrêté du 30 juillet 1996 portant création du Comité de la prévention et de la précaution Décret n° 2014-1629 du 26 décembre 2014 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement	20	22	30	25	4	10	9	*Une séance annulée en fin d'année pour cause de grèves et un moindre nombre de frais de déplacements à rembourser expliquent la baisse des coûts de fonctionnement par rapport à 2018.*
Comité des usagers du réseau routier national	Article L. 121-4 du code de la voirie routière Décret n° 2009-1102 du 8 septembre 2009 relatif à la création du comité des usagers du réseau routier national	21	0,50	0,60		2	2		*Non renseigné*
Comité ministériel de transaction unique	Article L. 423-2 du code des relations entre le public et l'administration Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction Arrêté du 25 avril 2019 portant	3	-	-	83,40	-	-	4	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
	création du comité ministériel de transaction unique du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales								
Comité national de l'eau	Articles L. 213-1 et D. 213-1 et suivants du code de l'environnement	160	20	20	20	4	3	4	
Comité national de la biodiversité	Articles L. 134-1 et R. 134-12 à R. 134-19 du code de l'environnement	143	1,00	12,30	13	2	3	3	
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques	Articles L. 213-21, L. 213-22, R. 213-77 et suivants du code de l'environnement	12	16,90	13,40	6,80	6	5	3	*Les variations du coût de fonctionnement d'une année sur l'autre résultent du nombre de dossiers d'ouvrages soumis à l'avis du Comité.*
Commission administrative de l'aviation civile	Articles R. 160-1 et suivants et R. 330-20 du code de l'aviation civile	12	0,28	0,28	0	3	3	0	
Commission centrale de sécurité	Décret n° 2016-1693 du 9 décembre 2016 portant modification du décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution	44	10,80	10,80		11	11		*Non renseigné*
Commission consultative pour la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure	Arrêté du 28 juillet 1992 fixant les modalités d'obtention de l'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure	6	0	0	0	0	0	0	
Commission d'agrément des laboratoires ou des organismes pour certains types de	Arrêté du 4 septembre 2000 portant modalités d'agrément	13	0	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère	des laboratoires ou des organismes pour certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère								
Commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment	Décret n° 2017-34 du 13 janvier 2017 portant création de la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment	22	121,89	0	3	5	5	8	*Les dépenses 2017 étaient liées à la création et l'installation de la commission et, à ce titre, leur montant était exceptionnel. Par rapport à l'année 2018, l'augmentation des coûts s'explique par la réalisation en 2019 de missions non prévues initialement.*
Commission des filières de responsabilité élargie des producteurs	Articles L. 541-10 et D. 541-6-1 du code de l'environnement	570	32	5,60	2,50	40	15	10	*La baisse du coût de fonctionnement en 2019 est due à la diminution du nombre de réunions. L'adoption de la dématérialisation de certaines réunions a également contribué à cette baisse significative.*
Commission ferroviaire d'aptitudes	Article L. 2221-8 du code des transports Décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains	6	0	0	0	15	24	27	
Commission interministérielle des transports de matières dangereuses	Articles D.1252-1 à D. 1252-7 du code des transports	78	4,20	2,80	3	6	4	5	
Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive	Article R. 413-2 du code de l'environnement	45	10	10	7,50	4	4	3	*Une des quatre sessions annuelles prévues a dû être reportée pour cause de grèves en fin d'année 2019.*
Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers	Articles D. 118-2-1 à D. 118-2-3 du code de la voirie routière	23	80	48	64	5	5	6	*Les variations des coûts de fonctionnement d'une année sur l'autre résultent du nombre de dossiers d'ouvrages soumis à l'avis de la commission et du nombre de réunions.*
Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs	Article L. 542-3 du code de l'environnement	12	536,22	595,66	519,19	25	23	26	*Certains postes de dépenses pris en compte en 2018 ne le sont plus en 2019 suite à un changement de la méthode de calcul (dépenses de*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
									loyers par exemple).
Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibiers	Articles L. 426-5 et R. 426-3 et suivants du code de l'environnement	15	2,10	1,70	3,10	5	4	6	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par une hausse des frais de déplacement à prendre en charge.*
Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement	Loi n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte Décret n° 2014-1629 du 26 décembre 2014 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement.	22	11	10,20	8,50	6	7	6	
Commission nationale des sanctions administratives	Articles L. 1452-1, L. 3452-3 et R. 3452-25 à R. 3452-42 du code des transports	16	0	0	0	2	1	0	
Commission nationale d'évaluation du financement des charges de démantèlement des installations nucléaires de base et de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs	Articles L. 594-11 à L. 594-13 du code de l'environnement	10	0	0	0	0	0	0	
Commission supérieure des sites, perspectives et paysages	Articles L. 341-17 et R. 341-28 et suivants du code de l'environnement	31	3	3	3	5	6	5	
Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières	Articles L. 161-3 et R. 161-4 à R. 161-6 du code de l'énergie	38	0	0	0	1	2	1	
Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs	Articles L. 565-3, L. 566-4, D. 565-8 et D. 565-9 du code de l'environnement	38	11,40	8	9	6	5	6	*Les coûts de fonctionnement correspondent aux frais de rédaction des compte-rendu et aux frais de restauration. Les réunions se tiennent dans les locaux de l'administration, ce qui limite les*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
									coûts de fonctionnement.
Conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 425-4, R.425-5 et R. 425-8 du code de l'aviation civile	31	0	0	0	2	4	2	
Conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 421-7 et R.421-8 du code de l'aviation civile	30	0	0	0	2	1	1	
Conseil économique du développement durable	Décret n° 2008-1250 du 1er décembre 2008 portant création du conseil économique pour le développement durable	27	2,20	0	0	12	8	10	
Conseil national de l'air	Articles L. 221-6-1 et D. 221-16 à D. 221-22 du code de l'environnement	49	0	3,10	8,10	1	2	5	*L'augmentation des coûts de fonctionnement correspond à une hausse du nombre de réunions et à la création de deux groupes de travail entraînant des frais de retranscription supplémentaires.*
Conseil national de l'information géographique	Décret n° 2011-127 du 31 janvier 2011 relatif au conseil national de l'information géographique	35	8	8	8	39	42	43	
Conseil national de la chasse et de la faune sauvage	Articles L. 421-1 A et R. 421-1 à R. 421-5 du code de l'environnement	29	0,75	1,25	1	3	5	7	*Les membres du conseil ne recourent que très peu à la possibilité qui leur est offerte de se faire rembourser leurs frais de déplacement et d'hébergement. Il s'agit du principal élément d'explication des coûts de fonctionnement relativement bas de cette instance.*
Conseil national de la protection de la nature	Articles L.134-2 et R.134-20 et suivants du code de l'environnement	30	50	70	110	22	31	35	*Le conseil s'est réuni à 35 reprises en 2019 (dont 9 séances plénières). L'année 2019 a également été celle de la création de 2 groupes de travail pérennes au sein de l'instance : "géodiversité" et "Flore-Conservatoires botaniques nationaux". Ces évolutions structurelles, ainsi que l'éloignement géographique des membres (frais de*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
									transport et d'hébergement) expliquent la hausse des coûts de fonctionnement de l'instance.
Conseil national de la sûreté de l'aviation civile	Article D. 213-2 du code de l'aviation civile	35	0	0	0	2	2	2	
Conseil national de la transition écologique	Articles L.133-1 à L.133-4 et D.134-1 à D.134-7 du code de l'environnement	50	2	2	2	8	8	6	
Conseil national des déchets	Articles D. 541-1 et suivants du code de l'environnement	40	0	0	0	0	0	0	
Conseil national du bruit	Articles L. 571-1-1, L. 571-2 et L571-6 et D. 571-98 à D. 571-104 du code de l'environnement	48	19	10,40	18,60	21	24	20	*L'augmentation des coûts de fonctionnement correspond notamment aux frais de déplacement des membres du conseil et au financement des « décibels d'or », principale différence avec l'année 2018.*
Conseil supérieur de l'aviation civile	Articles L. 6441-1 du code des transports et D. 370-1 et suivants du code de l'aviation civile	28	0	0	0	0	0	0	
Conseil supérieur de l'énergie	Articles L. 142-41 et R. 142-21 à R. 142-31 du code de l'énergie	36	213	218	231	17	18	17	*Certaines réunions particulièrement longues peuvent entraîner des frais supplémentaires, comme des frais de bouche.*
Conseil supérieur de la météorologie	Décret n° 91-1209 du 29 novembre 1991 portant réorganisation du conseil supérieur de la météorologie	450	11	11	11	20	20	20	
Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques	Articles L. 222-7, L. 511-2, L. 555-3, L. 555-6 et D. 510-1 à D. 510-6 du code de l'environnement	45	33,60	26,50	23,20	11	8	7	
Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire	Articles L. 125-34 à L. 125-40 du code de l'environnement Décret n° 2010-277 du 16 mars 2010 relatif au haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité	40	42	42	42	4	5	5	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
3. Transition écologique									
	nucléaire								
Haut conseil des biotechnologies	Articles L. 531-3 et suivants et R. 531-7 à R. 531-28 du code de l'environnement Décret n° 2008-1273 du 5 décembre 2008 relatif au haut conseil des biotechnologies	72	487	284	233	44	29	34	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
4. Éducation nationale, jeunesse et sports									
Comité consultatif du fonds pour le développement de la vie associative	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 relatif au fonds pour le développement de la vie associative Décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative	25	0,40	0,20	0	4	5	3	*Le comité national a une fonction de réflexion qui nécessite, en avance de phase de réforme, plus de réunions. Ces réunions supplémentaires sont l'occasion de faire venir des experts qui sont remboursés de leurs frais. Ce fut le cas en 2018.*
Comité d'histoire de l'éducation nationale	Décision au BO n°21 du 23 mai 2019		-	-	0	-	-	0	
Comité ministériel de transaction	Article 24 de la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction Arrêté du 18 février 2019 portant création et composition du comité ministériel de transaction des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	3	-	-	0	-	-	0	*Pas de saisine en 2019.*
Commission d'examen des projets de règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs	Décret n°2019-346 du 20 avril 2019 modifiant les dispositions du code du sport (partie réglementaire)	18	-	-	0,25	-	-	1	*Jusqu'au 20 avril 2019 la CERFRES était une sous-commission du Conseil national du sport. Les coûts de la commission recouvrent uniquement le remboursement des frais de transports des participants.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
4. Éducation nationale, jeunesse et sports									
Commission de reconnaissance des qualifications	Articles R. 212-84, D. 212-84-1 et A. 212-175-10 du code du sport	9	1	1	1	12	12	12	
Commission nationale de sécurité des enceintes sportives	Articles R. 312-22 et suivants du code du sport	13	0	0	0	7	4	*5*	*Le nombre de réunions de la CNSES dépend des travaux envisagés par les propriétaires d'enceintes sportives ayant un impact ou non sur les conditions d'homologation desdites enceintes*
commission professionnelle consultative "Sport et animation"	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État.	21	-	-	1	-	-	1	
Commissions professionnelles consultatives	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail, Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.	620	250	354	375	25	40	23	*Le coût de fonctionnement et le nombre de réunions évoluent en sens opposés suite à la réforme de 2019.* *L'éducation nationale a la charge de l'organisation administrative et matérielle des CPC « Arts, spectacles et médias », « Industrie », « Mobilité et logistique » et « Services et produits de consommation ».* *Les diplômes professionnels seront désormais inscrits pour une durée maximale de 5 ans au répertoire national des certifications professionnelles, ce qui conduira à réunir plus de groupes de travail pour préparer la réinscription de ces diplômes au RNCP. Pour l'éducation nationale, environ 600 diplômes*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
4. Éducation nationale, jeunesse et sports									
									professionnels sont à représenter tous les 5 ans en CPC.
Conseil d'évaluation de l'école	Articles L. 241-12 et ss et D. 241-36 et ss du code de l'éducation	14	-	-	0	-	-	0	
Conseil national de la vie lycéenne	Articles D. 511-59 et suivants du code de l'éducation	33	10,04	8	4	2	2	1	*Une seule réunion a eu lieu en 2019. Le conseil n'a été renouvelé que fin mai 2020 (Décret n°2020-631 du 25 mai 2020). Les coûts sont proportionnels.*
Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public	Articles D. 551-7 à D. 551-9 et D. 551-12 du code de l'éducation	25	0	0	0	6	6	6	
Conseil supérieur de l'éducation	Articles L. 231-1 et suivants et R. 231-1 et suivants du code de l'éducation.	98	10,60	14,30	18,21	8	15	12	*La hausse du coût de fonctionnement résulte de la revalorisation des frais de déplacement et de l'éloignement géographique des membres. Le nombre de réunions organisées dépend de l'activité législatique. Un pic d'activité a été constaté en 2018 en raison de nombreux travaux relatifs aux réformes des programmes scolaires.*
Conseil supérieur des programmes	Articles L. 231-14 à L. 231-17 et D. 231-34 à D. 231-42 du code de l'éducation	18	15,58	866,37	17,18	20	38	36	*L'année 2018 avait été exceptionnelle du fait de l'ampleur de la réforme du lycée du point de vue des dépenses de fonctionnement.*
Conseil supérieur des sports de montagne	Articles D. 142-26 et suivants du code du sport	43	0,80	1,20	1,20	5	6	6	
Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle	Articles L. 312-8 et D. 312-7 et suivants du code de l'éducation	30	0	0	81	2	2	2	*La différence de coût entre 2018 et 2019 s'explique par le fait qu'une nouvelle organisation du financement de cette instance s'est mise en place : le MENJS assure la rémunération d'un des deux agents détachés auprès du HCEAC et il verse 12 500 euros par an à l'Institut national d'histoire de l'art au titre de l'occupation des bureaux en son*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
4. Éducation nationale, jeunesse et sports									
									sein.
Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement	Articles L. 239-2 et D. 239-25 à D.239-33 du code de l'éducation	51	9	11,10	11,80	70	70	67	*Les réunions sur site ont diminué (49) et les réunions en visioconférence ou audioconférence se sont développées (18). Le total du coût de fonctionnement reste néanmoins stable car les frais d'affranchissement ont été plus importants.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
Collège national de second examen du rescrit	Articles L. 80 CB et R* 80 CB-2 à R* 80 CB-6, A 80 CB-3-1 à A 80 CB-6-1 et du livre des procédures fiscales	6	0	0	0	7	5	8	
Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières	Articles L. 614-2, D. 614-2 et D. 614-3 du code monétaire et financier Articles L. 411-2, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances	18	0	0	0	15	13	12	
Comité consultatif du secteur financier	Articles L. 614-1, D. 614-1 et D. 614-3 du code monétaire et financier Articles L. 411-1, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances	32	69,67	37,94	41,63	38	48	36	*L'augmentation du coût hors étude par rapport à 2018 est imputable à de nouvelles charges récurrentes (frais de sténodactylographie) ainsi qu'à des charges exceptionnelles (frais d'intérim pour 5 k€).*
Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics	Articles R. 2197-1 et suivants du code de la commande publique	6	11	11	9,60	7	9	4	*Les couts de fonctionnement sont moindres par rapport en 2018, en raison de la diminution du nombre de saisines du CCNRA. La diminution du nombre de saisines implique en effet une diminution du nombre de réunions et de vacations des rapporteurs.*
Comité de l'abus de droit fiscal	Article L. 64 du livre des procédures fiscales Article 1653 C du code général des impôts	7	9,40	7,90	12,20	8	9	11	
Comité de suivi et de propositions de la convention visant à améliorer l'accès à l'emprunt et à l'assurance des personnes présentant un risque de santé aggravé	Articles L. 1141-2 et suivants du code de la santé publique	23	0	0	0	3	7	5	
Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes	Loi n°77-1453 du 29 décembre 1977 accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière Articles 460 et suivants du code des douanes Articles 396 ter A et s. du	16	22,40	27,30	21,90	34	41	33	*La baisse du coût de fonctionnement en 2019 (soit – 5 410 €) s'explique pour l'essentiel par un nombre de séances inférieur à celui réalisé au cours de l'année 2018.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
	code général des impôts annexe 2								
Comité du label	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique Arrêté du 2 mai 2013 relatif aux modalités d'organisation du comité du label de la statistique publique	32	0	0	0	18	18	19	
Comité du secret statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques Décret n° 2009-318 modifié du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique, au comité du secret statistique et au comité du label de la statistique publique	24	0	0	0	4	4	4	
Comité ministériel de transaction	Loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction	3	-	-	0	-	-	4	
Comité pour les métaux stratégiques	Décret n° 2011-100 du 24 janvier 2011 portant création du comité pour les métaux stratégiques	23	0	0	0	6	5	10	
Commission compétente pour les tarifs des évaluations foncières	Article 1652 bis du code général des impôts	9	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission consultative relative au refus d'agrément pour déduction fiscale	Article 217 undecies du code général des impôts Articles 46 quaterdecies V et 46 quaterdecies W de l'annexe III au code général	9	0	0	0	4	4	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
	des impôts								
Commission d'examen des pratiques commerciales	Articles L. 440-1 et D. 440-1 et suivants du code de commerce	26	3,70	3,70	3,70	6	5	5	
Commission de certification des comptes des organismes payeurs FEAGA FEADER	Décret n° 2007-805 du 11 mai 2007 instituant une commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles	5	105	43	48	9	11	13	
Commission de concertation du commerce	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Loi n° 2005-882 en faveur des petites et moyennes entreprises du commerce Arrêté du 24 avril 2019 portant renouvellement de la commission de concertation du commerce	49	0	0	0	0	0	1	
Commission des clauses abusives	Articles L. 822-4 et suivants et R. 822-18 à R. 822-32 du code de la consommation	13	3,60	8,80	16	11	5	9	*Les travaux de la CCA avaient été interrompus en 2018 faute de budget. En 2019, un versement complémentaire a été réalisé à son bénéfice pour lui permettre de mener à bien ses travaux.*
Commission des comptes commerciaux de la Nation	Décret n° 63-100 du 8 février 1963 portant création d'une commission des comptes commerciaux de la nation Décret n° 77-297 du 27 mars 1997 portant réforme de la commission des comptes commerciaux de la nation Arrêté du 3 mai 2017 portant	40	2	2	2	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
	nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation.								
Commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	Loi n° 49-874 du 5 juillet 1949 relative à diverses dispositions d'ordre économique et financier Décret n° 49-1077 du 4 août 1949 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	10	0	0	0	28	28	24	
Commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	Décret n° 96-389 du 10 mai 1996 instituant une commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	12	133,80	96	93	9	9	9	*Les frais de fonctionnement recouvrent les frais de déplacement des membres.*
Commission interministérielle de coordination des réseaux et des services de communications électroniques pour la défense et la sécurité publique	Article D. 1334-4-2 et R 1334-2 du code de la défense	26	0	0	0	3	3	3	
Commission nationale d'évaluation du recensement de la population	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population	34	1	1	1	2	2	2	
Commission nationale des sanctions	Articles L. 561-38 et suivants et R. 561-43 et suivants du code monétaire et financier	7	25	7,39	12,60	23	22	26	*Les frais de fonctionnement recouvrent les frais de déplacement des membres.*
Commission nationale des services	Loi n° 2018-699 du 3 août	67	0	0	0	3	2	2	*L'instance a vocation à être*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
	2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2013-666 du 23 juillet 2013 relatif à la Commission nationale des services								*supprimée.*
Commission nationale des titres-restaurant	Articles R. 3262-36 et suivants du code du travail Arrêté du 3 mars 1978 relatif à la commission des titres-restaurant	21	536	461	385	46	48	45	*La baisse des coûts de fonctionnement s'explique par le départ en retraite d'un ETP et des coûts d'entretien de l'immeuble en baisse sur l'année 2019.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission pour la désignation des agents des douanes des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Articles 28-1 et R. 15-33-1 et 15-33-2 du code de procédure pénale	10	0	0	0	1	0	0	
Commission supérieure du numérique et des postes	Articles L. 125 et D. 570 à D. 593 du code des postes et des communications électroniques	17	31,67	16,87	15,57	4	5	15	*La commission a eu en 2019 un rythme d'activité beaucoup plus soutenu que les années précédentes, qui se poursuit en 2020. Compte tenu de la demande de stricte maîtrise des dépenses, le budget a été géré de façon très serrée et l'augmentation de l'activité n'a pas été accompagnée d'une hausse des dépenses de fonctionnement.*
Commissions techniques spécialisées des instruments de mesure	Décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 8 mars 2002 relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure	57	0	0	0	1	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
Conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	Décret n° 94-892 du 13 octobre 1994 portant création d'un conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	9	0	0	0	0	0	0	
Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Articles D. 561-51 et suivants du code monétaire et financier	24	0	0	0	1	3	6	
Conseil de l'**immobil**ier de l'Etat	Article L.4211-1 du code de la propriété des personnes publiques Décret n° 2020-454 du 20 avril 2020 modifiant la composition du Conseil de l'immobilier de l'État	14	8	624	685	14	16	32	*Les membres exercent leurs fonctions à titre bénévole. Ils ne bénéficient d'aucun frais de déplacement. Le coût de fonctionnement de 2019 correspond à la rémunération des agents exclusivement affectés au secrétariat général du conseil. L'augmentation entre 2018 et 2019 s'explique par plusieurs vacances de poste de 2018 pourvus en 2019.*
Conseil de normalisation des comptes publics	Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 de finances pour 2002 Arrêté du 28 novembre 2016 relatif au conseil de normalisation des comptes publics	240	38,70	1 245	1 155	117	100	106	*Les coûts de fonctionnement correspondent aux frais de déplacements des membres et à la rémunération des 9,8 ETPT dédiés (indemnisation incluse).*
Conseil national de l'industrie	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2010-596 du 3 juin 2010 relatif au Conseil national de l'industrie	46	0	0	0	2	4	6	
Conseil national de l'information statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de	44	98	43	49	22	24	20	*L'augmentation des coûts en 2019 résulte du paiement de frais de fonctionnement relevant des*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
5. Économie, finances et relance									
	statistiques Décret n° 2009-318 modifié du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique, au comité du secret statistique et au comité du label de la statistique publique								*exercices précédents.*
Conseil national de la consommation	Articles D. 821-1 et suivants du code de la consommation	90	0	0	0	16	22	14	
Conseil national du numérique	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2017-1677 du 8 décembre 2017 relatifs au conseil national du numérique.	30	90	87	86	591	698	750	*Les coûts recouvrent les frais de missions (défraiement des membres non-parisiens, déjeuners de travail) ainsi que des déplacements à l'étranger dont la quantité varie selon les années et les priorités assignées.*
Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire	Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire Décret n° 2015-732 du 24 juin 2015 relatif au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire	72	1	0,30	1	27	17	26	
Observatoire économique de la commande publique	Articles R. 2196-2 et s. du code de la commande publique Arrêté du 22 mars 2019 relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique	22	0,80	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
6. Armées									
Comité ministériel de transaction des armées	Article L. 423-2, articles R. 423-4 et R. 423-5, articles D. 423-6 et D. 423-7 du code des relations entre le public et l'administration	3	-	-	0	-	-	3	
Commission armées jeunesse	Décret n° 55-814 du 22 juin 1955 relatif aux commissions ministérielles de la jeunesse Arrêté du 22 novembre 1955 fixant la composition et le mode de fonctionnement de la commission de la jeunesse au ministère de la défense nationale et des forces armées	91	82,90	83,50	81,90	58	68	48	
Commission de déontologie des militaires	Articles L. 4122-5, R.* 4122-18 et R.* 4122-19 du code de la défense	11	37	37	37	11	11	11	
Commission interministérielle de contrôle (Salon international de l'aéronautique et de l'espace)	Arrêté du 30 juin 2003 relatif à la réglementation de la manifestation aérienne organisée dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace	4	0	0	0	4	0	4	*Cette commission ne se réunit que dans le cadre de la tenue du Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui a lieu tous les deux ans.*
Conseil général de l'armement	Articles D. 3331-1 et suivants du code de la défense	18	0	0	0	1	1	0	
Conseil permanent des retraités militaires	Art. R. 4124-26 du code de la défense Arrêté du 29 août 2016 portant organisation et fonctionnement du conseil permanent des retraités militaires	13	3,50	3,50	1,75	2	2	1	*La seconde session prévue initialement le 12 décembre 2019 a été reportée au 25 février 2020 en raison des mouvements sociaux qui ont touché la France pendant plusieurs semaines.*
Conseil scientifique de l'observatoire de la santé des vétérans	Décret n° 2004-524 du 10 juin 2004 portant attributions et organisation de l'observatoire de la santé des vétérans	8	0,40	0,50	0,50	2	3	3	
Conseil supérieur de la fonction militaire	Art. L. 4124-1 et R. 4124-1 à R. 4124-5 du code de la défense	61	410	440	559	36	37	43	*L'évolution du coût de fonctionnement entre 2018 et 2019*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
6. Armées									
	Arrêté du 12 août 2016 fixant la composition du conseil supérieur de la fonction militaire et des conseils de la fonction militaire et les modalités de désignation de leurs membres								*est due à une augmentation des frais de déplacement à prendre en charge.*
Conseil supérieur de la réserve militaire	Articles L. 4261-1 et D. 4261-1 et suivants du code de la défense	30	13,90	6,90	7,50	2	1	1	*L'évolution du coût de fonctionnement entre 2018 et 2019 est due à une augmentation des frais de déplacement à prendre en charge.*
Haut comité d'évaluation de la condition militaire	Articles L. 4111-1 et D. 4111-1 et suivants du code de la défense	9	14,75	30,05	24,07	32	28	28	*Les coûts de fonctionnement comprennent l'organisation des réunions de l'année (dont le budget reste globalement identique d'une année sur l'autre), les déplacements à l'extérieur du territoire métropolitain (qui varient en fonction des années) et les éventuels reports de charge. L'évolution constatée entre 2018 et 2019 est pour l'essentiel liée à une diminution du nombre de déplacements.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
7. Intérieur									
Comité des finances locales	Articles L. 1211-1 et suivants et R. 1211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	43	658,06	697,95	714,71	8	12	10	*L'augmentation constatée résulte de la hausse de l'ancienneté des personnels qui implique une progression de la masse salariale.*
Commission chargée de vérifier l'aptitude des personnes nommées dans le corps des sous-préfets	Décret n° 64-260 du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets	6	0,35	0,22	0,22	2	2	3	*La troisième réunion s'est déroulée sur une demi-journée sans prestation repas à prendre en charge.*
Commission compétente pour l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux militaires de la gendarmerie et aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale	Articles 16, 16-2, 16-3 et R. 3 à R. 10 du code de procédure pénale	12	57,77	55,10	70,60	6	6	7	
Commission consultative des jeux de cercle et de casinos	Articles R. 321-7 à R. 321-12 du code de la sécurité intérieure	11	3,10	3,70	2,89	5	8	5	*Les coûts annuels de fonctionnement dépendent du nombre de réunions et du nombre de dossiers qui sont soumis à la commission.*
Commission consultative des polices municipales	Articles L. 514-1 et R. 514-1 à R. 514-11 du code de la sécurité intérieure	24	0	0,90	2,29	0	1	1	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par la tenue, en 2019, de deux groupes de travail qui se sont réunis dans le prolongement de la réunion plénière, contrairement à l'année 2018 où il n'y a eu qu'une réunion plénière.*
Commission consultative sur l'évaluation des charges	Articles L. 1211-4-1 et R. 1212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	22	0,90	0,75	0,71	4	1	1	
Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France	Articles D. 211-5 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile Arrêté du 4 décembre 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France	5	29,63	32,37	36,36	62	62	61	*L'augmentation des coûts de fonctionnement en 2019 s'explique par la revalorisation des indemnités des membres de la commission par arrêté du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 24 janvier 2001 fixant le montant et les modalités d'attribution des indemnités allouées au président, aux membres et aux collaborateurs de la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
7. Intérieur									
Commission nationale consultative de prévention des violences lors des manifestations sportives	Articles L. 332-18 et R. 332-10 et suivants du code du sport	8	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale d'examen des circuits de vitesse	Articles R. 331-35 à R. 331-44 du code du sport	8	1	1	1	7	10	7	*Le coût de fonctionnement de cette commission est lié au nombre de déplacements de ses membres pour l'homologation des circuits de vitesse qui sont restés stables et non pas au nombre de réunions.*
Commission nationale de la vidéoprotection	Articles L. 251-5, L. 251-6 et R. 251-1 à R. 251-6 du code de la sécurité intérieure	20	0	0	0	0	0	0	*Commission dont la suppression est prévue par l'article 18 du décret n°2018-785 du 12 septembre 2018. Elle sera effective le 1er juillet 2022.*
Commission nationale de protection et de réinsertion	Article 706-63-1 du code de procédure pénale Décret n° 2014-346 du 17 mars 2014 relatif à la protection des personnes mentionnées à l'article 706-63-1 du code de procédure pénale bénéficiant d'exemptions ou de réductions de peines	7	1,83	2,14	0,67	4	5	2	
Commission nationale des experts en automobile	Articles L. 326-5, R. 326-14 et D. 326-15 du code de la route	13	0	0	0	1	3	3	
Commission pour la désignation des agents des services fiscaux des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Articles 28-2 et R. 15-33-29-5 et suivants du code de procédure pénale	9	0	0	0	0	0	0	*La commission pour la désignation des agents des services fiscaux habilités aux enquêtes judiciaires ne se réunit que lorsqu'il y a de futurs officiers en formation et que les épreuves sont organisées aux fins d'obtenir la qualification judiciaire. La commission s'est réunie pour la dernière fois en 2016. Elle se réunira prochainement pour la promotion 2020.*
Commission technique consultative sur les demandes d'agrément des dispositifs	Articles R. 613-47 et R. 613-57 du code de la sécurité	6	0	0	0	5	1	3	*Le nombre de réunions est lié au nombre de demandes reçues par le*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
7. Intérieur									
de nouvelles technologies et de transports de fonds	intérieure								*ministère de l'intérieur chaque année.*
Conférence nationale des services d'incendie et de secours	Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile Décret n° 2004-1156 du 29 octobre 2004 relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence nationale des services d'incendie et de secours	43	3,34	4,75	3,20	3	4	3	*Suite au décret n°2018-1269 du 28 décembre 2018, la CNSIS compte 43 membres au lieu de 35 auparavant.*
Conseil national d'évaluation des normes	Articles L. 1212-1 à L. 1212-4 et R. 1213-1 à R. 1213-30 du code général des collectivités territoriales	36	14,84	11,06	6,58	17	17	23	*La baisse des coûts en 2019 est due au report, début 2020, du paiement de factures relevant de l'exercice 2019.*
Conseil national de la formation des élus locaux	Articles L. 1221-1 et R. 1221-1 à R. 1221-11 du code général des collectivités territoriales	24	5,59	4,78	6,57	6	6	6	*La différence des coûts est liée au report sur 2019 des remboursements des frais de transport de membres réalisés au titre de 2018.*
Conseil national de la sécurité routière	Article L. 130-10 du code de la route Décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière	66	1,65	1,20	2,65	2	0	1	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique principalement par une hausse des demandes de remboursement des frais de transport.*
Conseil national des opérations funéraires	Articles L. 1241-1 et D. 1241-1 à D. 1241-8 du code général des collectivités territoriales	31	2,41	6,25	7,71	2	23	16	*L'augmentation du coût de fonctionnement par rapport à l'année 2018 s'explique par la prise en charge en 2019 des frais occasionnés par une réunion plénière de 2018.*
Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires	Articles L. 723-21 et D. 723-64 à D. 723-72 du code de la sécurité intérieure	24	0	0	0	2	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
7. Intérieur									
Conseil supérieur de l'éducation routière	Articles D. 214-1 et suivants du code de la route	29	0,76	0,23	0,07	6	3	1	
Conseil supérieur de la fonction publique territoriale	Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale Décret n° 84-346 du 10 mai 1984 relatif au conseil supérieur de la fonction publique territoriale	40	83,60	74,57	112,49	61	82	63	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par le report en 2019 de dépenses de fin d'année 2018 et par la hausse de frais de déplacement.*
Observatoire des finances et de la gestion publique locales	Article L. 1211-4 du code général des collectivités territoriales	16	210,55	305,85	325,99	1	10	7	*Les coûts de fonctionnement sont en augmentation en raison du développement de la plateforme data.ofgl.fr*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
8. Travail, emploi et insertion									
Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	Décret n° 98-1080 du 30 novembre 1998 portant création d'un comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	16	0	0	0	7	4	6	
Commission d'évaluation de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles	Loi n° 2001-1246 du 21 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2002 (article 54) Articles L. 176-1 et L. 176-2 du code de la sécurité sociale Arrêté du 14 février 2011 modifié relatif à la composition de la commission prévue à l'article L. 176-2 du code de la sécurité	12	0	0	0	5	0	0	*La commission se réunit tous les trois ans, pour remettre un rapport sur l'évaluation de la sous-déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP). Les derniers travaux ayant été conduits en 2017, il n'y a pas eu de réunion en 2018 et 2019.*
Commission de labellisation du label diversité	Décret n° 2008-1344 du 17 décembre 2008 relatif à la création d'un label en matière de promotion de la diversité et de prévention des discriminations dans le cadre de la gestion des ressources humaines et à la mise en place d'une commission de labellisation Décret n° 2019-296 du 9 avril 2019 relatif à la commission de labellisation du label diversité	20	-	-	0	-	-	8	
Comité de suivi de l'expérimentation de l'accompagnement des transitions professionnelles	Article 78 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Décret n° 2018-990 du 14 novembre 2018 relatif à l'expérimentation par les entreprises adaptées d'un accompagnement des transitions professionnelles		-	-	-	-	-	-	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
8. Travail, emploi et insertion									
	des travailleurs handicapés vers les autres employeurs								
Commission des accords de retraite et de prévoyance	Article L. 911-3 du code de la sécurité sociale Décret du 15 juin 1959 fixant la composition de la commission prévue par l'ordonnance n° 59-238 du 4 février 1959 relative aux régimes complémentaires de retraites	32	0	0	0	0	0	0	*Commission ayant vocation à intégrer la commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle*
Commission nationale de conciliation des conflits collectifs de travail	Articles L. 2522-1 à L. 2522-7, articles R. 2522-3 et R. 2522-4, articles R. 2522-8, R. 2522-13 et suivants du code du travail	12	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle	Articles L. 2271-1 à L. 2272-2, R. 2272-1 à R.2272-16 du code du travail	40	0	2	2	20	18	19	
Commissions professionnelles consultatives	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail, Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.	140	490	667	569	79	66	44	*Instances créées en 2019. L'organisation de plusieurs réunions préparatoires à la transformation en commissions professionnelles consultatives (CPC) interministérielles a mobilisé du personnel et des ressources qui expliquent que les coûts de fonctionnement n'aient pas diminué à due proportion de la diminution du nombre de réunions.*
Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié	Articles L.3346-1, D.3346-1 à D.3346-7 du code du travail	31	0	0	0	0	6	1	*Commission ayant vocation à intégrer la commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle*
Conseil d'orientation sur les conditions de travail	Articles L. 4641-1 à L.4641-3, R.4641-1 à R.4641-4 du code du travail	54	23,10	25,40	28,20	52	45	47	
Conseil de l'inclusion dans l'emploi	Décret n° 2018-1002 du 19 novembre 2018 relatif à la	24	-	0	1,14	-	1	4	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
8. Travail, emploi et insertion									
	création du conseil de l'inclusion dans l'emploi								
Conseil supérieur de la prud'homie	Articles L. 1431-1 et L. 1431-2, R. 1431-1 à R. 1431-16 du code du travail	28	12,50	6,30	10,30	7	3	5	
Haut Conseil du dialogue social	Articles L. 2122-11 et L. 2122-13, R*. 2122-1 à R*. 2122-5 du code du travail	16	6,20	4,50	5,70	10	4	4	*Commission ayant vocation à intégrer la commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
9. Outre-mer									
Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	Loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer Décret n° 2010-1048 du 1er septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	39	-	62, 433	66, 84	3	3	2	*Le coût de fonctionnement 2018 a été corrigé (le chiffre communiqué l'année dernière était seulement prévisionnel).* *L'augmentation du coût de fonctionnement 2019 s'explique par une hausse des frais d'impression du rapport édité pour la première fois en format A5 ainsi que par des missions ponctuelles assurées en outre-mer par des membres de la commission pour mener à bien la réalisation des évaluations.* *L'instance a vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
10. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
Conseil scientifique du plan urbanisme construction architecture	Arrêté du 23 avril 1998 portant création du plan urbanisme construction architecture	10	0,30	0		1	0		*Non renseigné* *Instance ayant vocation à être supprimée*
Comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable	Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale Décret n° 2007-295 du 5 mars 2007 instituant le comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable	59	6,16	3,71	6,80	5	3	6	
Commission chargée de l'examen du respect des obligations de réalisation de logements sociaux	Articles L. 302-9-1-1 et R. 302-26 du code de la construction et de l'habitation	14	0	0	0	10	11	5	
Commission d'agrément des contrôleurs techniques de la construction	Articles R*. 111-29 et R*. 111-34 du code de la construction et de l'habitation	14	14,60	11,90	14	6	5	6	*Les coûts de fonctionnement comprennent le recours à un prestataire extérieur pour une aide à la réalisation des comptes rendus et les défraiements des rapporteurs.*
Commission de reconnaissance de qualification pour l'exercice de la profession de géomètre-expert	Décret n° 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre expert et code des devoirs professionnels	13	0	0	0	0	0	3	*Instance ayant vocation à être supprimée*
Commission interministérielle des aides à la localisation des activités	Décret n° 2007-809 du 11 mai 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour l'industrie et les services Décret n° 2007-1029 du 15 juin 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour la recherche, le développement et l'innovation Arrêté du 3 mars 2010 fixant la composition et les règles de fonctionnement de la commission interministérielle des aides à la localisation des	9	0	267		0	5		*Non renseigné*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
10. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
	activités, les modalités de constitution et de dépôt des dossiers de demande de prime d'aménagement du territoire, les modalités de notification des décisions, la liste des sections de la nomenclature d'activités ou de produits éligibles à la prime et la date limite de dépôt des demandes de la prime								
Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées	Arrêté du 10 juillet 2015 relatif à la commission interministérielle pour le logement des populations immigrées	6	0	0	0	2	3	3	
Commission nationale de concertation	Loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière Décret n° 88-274 du 18 mars 1988 portant application de l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière et relatif à la commission nationale de concertation	21	0	0	0	2	2	3	
Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier	Articles L. 3211-7 et R. 3211-17-5 à 3211-17-9 du code général de la propriété des personnes publiques	22	0	0	0	1	0	0	*Commission dont la suppression est prévue par l'article 21 du décret n°2018-785 du 12 septembre 2018. Elle sera effective le 1er juillet 2022.*
Conférence de la ruralité	Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au	53	0	0	0	0	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
10. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
	développement des territoires ruraux Décret n° 2005-1424 du 17 novembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence de la ruralité								
Conseil national de l'habitat	Articles L. 361-1 et R*. 361-1 à R*. 361-20 du code de la construction et de l'habitation	74	4	3,50	5	6	3	7	
Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce Décret n° 2019-298 du 10 avril 2019 relatif au Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	16	0	0	0	2	1	12	
Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique	Articles L. 142-3 à L. 142-6 du code de la construction et de l'habitation Décret n° 2015-1554 du 27 novembre 2015 relatif au conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique	31	9,60	14	16	8	23	24	*Les coûts de fonctionnement s'expliquent par le recours à un prestataire extérieur pour une aide à la réalisation des comptes rendus, les défraiements du président et des membres du conseil et le coût lié à l'organisation matérielle des séances. En juillet 2019, le ministre chargé de la ville et du logement a sollicité le Conseil pour organiser une plénière exceptionnelle réunissant plus de 250 acteurs du bâtiment. Cet événement a conduit à des frais supplémentaires.*
Haut comité pour le logement des personnes défavorisées	Article L. 302-9-1-1 du code de la construction et de l'habitation Décret n° 92-1339 du 22 décembre 1992 portant	18	52,45	58,23	28	16	9	8	*La baisse des coûts de fonctionnement s'explique par un important effort de réduction des dépenses courantes (accueil, travaux d'impression, maintenance, etc.)*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
10. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
	création d'un haut comité pour le logement des personnes défavorisées								
Observatoire des territoires	Décret n° 2011-887 du 26 juillet 2011 portant renouvellement de l'observatoire des territoires	30	0	124		0	2		*Non renseigné*
Observatoire national de la politique de la ville	Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine Décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville	47	310	300		2	2		*Non renseigné*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
11. Justice									
Comité d'orientation stratégique de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice	Décret n° 2018-1098 du 7 décembre 2018 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice »	20	-	-	-	-	-	-	*L'article 4 du décret prévoit qu'un arrêté désigne les membres et modalités d'organisation de ce comité. L'arrêté portant désignation des membres n'a pas été pris. Le comité n'a pas pu se réunir en 2019.*
Comité interministériel de coordination de la santé pour les personnes placées sous main de justice ou confiées par l'autorité judiciaire au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante	Articles D. 348-2 à D. 348-4 du code de procédure pénale	8	0		0	0		4	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Comité ministériel de transaction	Article 24 de la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction Arrêté du 7 octobre 2019 portant création et composition du comité ministériel de transaction du ministère de la justice	3	-	-	0	-	-	0	
Commission chargée d'agréer les personnes habilitées à effectuer des missions d'identification par empreintes génétiques dans le cadre de procédures judiciaires	Décret n° 97-109 du 6 février 1997 relatif aux conditions d'agrément des personnes habilitées à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire	11	1,06	1,24	1,23	6	5	5	*Commission ayant vocation à être supprimée (terme échu au 30 septembre 2020).*
Commission de proposition aux offices vacants d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de	5	0	0	0	1	0	2	*Le nombre de réunions varie en fonction du nombre de créations d'offices.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
11. Justice									
	cassation								
Commission de suivi de la détention provisoire	Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes Décret n° 2001-709 du 31 juillet 2001 relatif à la commission de suivi de la détention provisoire et modifiant le code de procédure pénale	7	0,26	0	0	7	2	0	*L'absence de réunions en 2019 s'explique par le retard pris dans la nomination des nouveaux membres suite au terme du mandat précédent en mai 2018.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence	Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse Décret n° 50-143 du 1er février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse	18	3,30	3,90	3,40	4	4	3	*Les coûts de fonctionnement sont fonction de la charge de travail et des activités de la commission.*
Commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires	Articles L. 814-1 et R. 814-1 et suivants du code de commerce	9	0	0	3,40	9	11	9	*Depuis le décret n° 2019-276 du 4 avril 2019, les membres de la Commission reçoivent une indemnité. Sur les 9 séances fixées en 2019, 4 d'entre elles ont donné lieu à une indemnisation.* *Le nombre de réunions varie en fonction de l'activité de la commission.*
Conseil national de l'aide aux victimes	Décret n° 99-706 du 3 août 1999 relatif au conseil national de l'aide aux victimes	22	0	0	0	0	0	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil national de l'aide juridique	Loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique	26	-	-	4	4	5	9	*Le nombre de réunions varie en fonction de l'activité de la commission.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
11. Justice									
Conseil national des tribunaux de commerce	Articles L. 721-8 et R. 721-7 et suivants du code de commerce	20	5,90	3	1	13	4	5	
Observatoire de la récidive et de la désistance	Décret n° 2014-883 du 1er août 2014 relatif à l'observatoire de la récidive et de la désistance	18	5,72	0,31	0,94	5	9	4	*La suppression de l'observatoire ayant été annoncée fin juin 2019, les réunions se sont interrompues après le colloque de juin 2019, colloque qui a engendré un surcroît de coût. Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
Comité consultatif du musée national Fernand Léger	Décret n° 45-2075 du 31 août 1945 portant application de l'ordonnance relative à l'organisation des musées des beaux-arts	20	0	0	0	0	0	0	
Comité d'experts (entreprises de production phonographique)	Articles 220 octies (IV) et 220 Q du code général des impôts Décret n° 2006-1764 du 23 décembre 2006 pris pour l'application des articles 220 octies et 220 Q du code général des impôts et relatif à l'agrément des productions phonographiques ouvrant droit au crédit d'impôt pour dépenses dans la production d'œuvres phonographiques (article 9)	5	0	1	0	6	6	6	
Comité d'orientation pour le fonds stratégique pour le développement de la presse	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 modifié relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse Arrêté du 6 juillet 2012 fixant la composition d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse	24	2,10	1,20	1,20	7	4	4	
Commission consultative des trésors nationaux	Articles L. 111-4 et R. 111-22 à D. 111-25 du code du patrimoine	12	5,30	1,10	4,98	9	8	11	*L'activité de cette commission nécessite la présentation d'œuvres d'art. Le coût annuel peut varier d'une année sur l'autre selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance.*
Commission copie privée	Articles L. 311-5, R. 311-1 à 311-8 du code de la propriété intellectuelle Arrêté du 15 décembre 2009 portant nomination à la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la	25	15,36	15,36	15,36	23	22	17	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
	propriété intellectuelle								
Commission d'acquisition compétente pour les musées nationaux érigés en services à compétence nationale et les musées nationaux du château de Fontainebleau, de la céramique à Sèvres et Adrien Dubouché à Limoges	Décret n° 2016-924 du 5 juillet 2016 instituant une commission d'acquisition compétente pour les musées nationaux érigés en services à compétence nationale et les musées nationaux du château de Fontainebleau, de la céramique à Sèvres et Adrien Dubouché à Limoges	22	11,70	1,42	1,42	7	6	7	*L'activité de cette commission nécessite la présentation d'œuvres d'art. Le coût annuel peut varier d'une année sur l'autre selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance.*
Commission d'agrément relative à l'institution d'une garantie de l'État	Loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art Décret n°93-947 du 23 juillet 1993 pris pour l'application de la loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art	5	0	0	0	2	2	3	
Commission d'enrichissement de la langue française	Décret n° 96-602 modifié du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française	19	0	0	0	10	11	10	
Commission d'évaluation des professeurs des écoles nationales supérieures d'art	Décret n° 2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art	7	0	0	0	2	2	1	
Commission d'évaluation scientifique des conservateurs du patrimoine	Décret n° 2013-788 du 28 août 2013 portant statut particulier du corps des conservateurs du patrimoine	20	0	0	0	3	3	3	
Commission de classification des œuvres cinématographiques	Articles R.211-29 à R.211-47 du code du cinéma et de l'image animée	29	243,30	250,10	252,50	70	73	60	*Le coût est resté stable entre 2018 et 2019 dans un contexte de revalorisation des indemnités de*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
									présidence.
Commission de conciliation pour le droit d'exploitation des œuvres des journalistes	Articles L. 132-44 et R. 132-18 et suivants du code de la propriété intellectuelle Arrêté du 28 janvier 2011 fixant le montant de l'indemnité susceptible d'être allouée au président de la commission instituée par l'article L. 132-44 du code de la propriété intellectuelle	13	2	0,50	0,50	4	1	1	*Les coûts de fonctionnement de la commission se résument à l'indemnité forfaitaire de 500 € due à son président pour chaque réunion organisée.*
Commission de l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée	Décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016 instituant une aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée	11	0,40	0,70	0,70	3	2	2	
Commission de la rémunération équitable	Articles L. 214-4 et R. 214-1 à R. 214-7 du code de la propriété intellectuelle Arrêté du 16 février 2009 portant composition de la commission prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle	9	15,36	15,36	15,36	5	10	13	
Commission de médiation relative à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles	Articles 76 et 77 de la loi de finances rectificative n° 2003-1312 du 31 décembre 2003 pour 2003 Décret n° 2004-117 du 4 février 2004 pris en application des articles 76 et 77 de la loi de finances rectificative pour 2003 définissant les catégories de spectacles et déterminant, pour l'Association pour le soutien du théâtre privé, les types d'aides et leurs critères d'attribution		0	0	0	0	0	0	*Le nombre de membres n'est pas fixé dans le décret car cela dépend des contentieux à traiter. Il n'y a pas eu de réunion de cette commission en 2019 car aucun contentieux à régler.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art	Articles D. 113-27 à D. 113-29 du code du patrimoine	19	1,30	1	0	10	8	10	
Commission des droits des artistes-interprètes et des producteurs pour la réalisation d'une œuvre audiovisuelle	Articles L. 212-9 et R. 212-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.	27	0	0	0	0	0	0	
Commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale	Article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication	11	7,40	7,80	6,70	9	9	8	
Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national	Article 310 G (II) Annexe II au code général des impôts Arrêté du 6 avril 1982 relatif à la commission prévue à l'article 310 G de l'annexe II du CGI créée par le décret n° 70-1046 du 10 novembre 1970 fixant les conditions dans lesquelles sont donnés les agréments prévus par la loi n°68-1251 du 31 décembre 1968	5	0,05	0,09	0,1	4	4	3	
Commission ministérielle des projets immobiliers	Arrêté du 7 novembre 2018 relatif à la commission ministérielle des projets immobiliers	8	-	0	0	-	7	6	
Commission nationale culture handicap	Arrêté du 1er février 2001 portant création de la commission nationale culture-handicap	74	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale de reconnaissance des qualifications professionnelles d'architecte	Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles	15	0,95	0,53	0	1	2	1	*Le nombre de réunions est lié au nombre de dossiers déposés par les professionnels souhaitant voir reconnue leur qualification d'architecte (entre 5 et 15 par an).*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
	pour l'exercice de la profession d'architecte								
Commission nationale du patrimoine et de l'architecture	Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine Décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables	225	0	15	12	0	24	23	
Commission scientifique des musées nationaux réunie en commission des prêts et dépôts	Article D. 422-4 du code du patrimoine	15	0	0	0	10	10	9	
Commission scientifique nationale des collections	Articles L. 115-1, L. 115-2 et R.115-1 à R.115-4 du code du patrimoine	0	0	0	0	1	0	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil artistique des musées nationaux	Articles L. 451-1, R. 422-5 et D. 422-6 et suivants du code du patrimoine	21	2,10	2,53	6,46	7	8	8	*L'activité de cette commission nécessite la présentation d'oeuvres d'art. Le coût annuel peut varier d'une année sur l'autre selon la valeur des œuvres présentées qui est prise en compte pour l'assurance.*
Conseil des Arts et Lettres	Décret n° 57-549 du 2 mai 1957 portant institution de l'ordre des Arts et des Lettres	16	0	0	0	3	3	3	
Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel	Articles D. 144-1 à D. 144-5 du code du patrimoine	18	1,80	0,80	0	3	2	1	*Le conseil national de l'inventaire général n'a pu tenir sa réunion plénière annuelle en décembre 2019. Seule une réunion de membres du conseil scientifique a pu avoir lieu mais en téléconférence, donc sans coût.*
Conseil national de la recherche archéologique	Articles L.545-1 et R. 545-1 et suivants du code du patrimoine	32	20,40	29	61	4	5	5	*La hausse des coûts de fonctionnement s'explique par l'organisation de l'opération "25 ans du CNRA".*
Conseil national de l'enseignement	Articles L. 239-1 et D. 239-1à	69	4	19	9	1	2	8	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
supérieur et de la recherche artistiques et culturels	239-18 du code de l'éducation								
Conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques	Décret n° 2016-1154 du 24 août 2016 portant création du conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques	18	0	2,50	2,50	3	3	3	
Conseil national des professions des arts visuels	Décret n° 2018-1079 du 3 décembre 2018 relatif au conseil national des professions des arts visuels	42	-	0	0	-	0	1	
Conseil national des professions du spectacle	Article 36 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2013-353 du 25 avril 2013 relatif au conseil national des professions de spectacle.	90	0	0,10	0	0	1	25	
Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire	Arrêté du 5 mai 1995 portant création d'un Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire modifié par l'arrêté du 15 avril 2002	16	0,33	0	1,14	2	0	4	*Le nombre de réunions est exceptionnellement important en raison de la nomination des membres, ce qui a permis au conseil de se réunir à nouveau.*
Conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	Arrêté du 4 janvier 2000 érigeant le laboratoire de recherche des monuments historiques en service à compétence nationale Arrêté du 20 avril 2001 relatif à la composition du conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	22	0	0	0	0	1	0	
Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	Arrêté du 10 juillet 2000 portant création du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	59	108,10	80	88	117	50	107	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
12. Culture									
Conseil supérieur des archives	Article L. 211-2-1 du code du patrimoine Arrêté du 21 janvier 1988 portant création du Conseil supérieur des archives	45	0	0	0	2	1	2	
Haut conseil des musées de France	Articles L. 430-1, L. 430-2 et R. 430-1 à R. 430-4 du code du patrimoine	23	0,40	0,40	0,20	2	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie	Décret n° 2016-5 du 5 janvier 2016 portant création du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie	15	0	0	0	3	3	2	
Comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds	Décret n° 86-1151 du 27 octobre 1986 instituant un diplôme d'Etat intitulé certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds Arrêté du 20 août 1987 instituant un comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds	17	2	1	0	8	3	0	*La nécessité de renommer des membres de ce comité n'a pas permis de réunir le comité en 2019.*
Comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	Articles R. 133-10 à R. 133-12 du code de sécurité sociale	31	0	0	0	4	0	0	
Comité de sélection des laboratoires de biologie médicale de référence	Article D.6211-19-I du code de la santé publique	80	-	0	2	-	0	1	
Comité économique des produits de santé	Articles L. 162-17-3 et D. 162-2-1 et suivants du code de la sécurité sociale	34	1 050	1 050	1 050	70	70	70	
Comité national de l'organisation sanitaire et sociale	Articles L. 6121-7 et L. 6121-8 et R. 6122-1 à R. 6122-7 du code de la santé publique Article R. 312-178 du code de l'action sociale et des familles	69	18,31	18,31	18,31	6	6	6	
Comité de suivi de la réforme 100% santé	Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, d'aides auditives et soins prothétiques dentaires	24	-	-	-	-	-	-	
Commission chargée de donner un avis sur les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie	Articles L. 4241-5 à L. 4241-7, L. 4241-11, L. 4241-14, L. 4241-16 et L. 4241-16-1, L. 4241-18 et D. 4241-20 à D. 4241-25 du code de la santé publique	39	0,60	0,33	0	2	2	1	*En 2019, l'organisation systématique de réunions dématérialisées a permis la réduction totale des coûts de fonctionnement.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
Commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires	Loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français Décret n° 2014-1049 du 15 septembre 2014 relatif à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français	19	0	0	32	0	0	1	*La forte augmentation des coûts de fonctionnement constaté en 2019 est due à la réalisation d'une réunion. En effet, les frais de déplacement des membres ont représenté un coût important en raison du coût des billets d'avion Papeete-Paris.*
Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en chiropraxie et en ostéopathie	Décret n° 2020-518 du 4 mai 2020 modifiant le décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie et portant fusion de commissions administratives à caractère consultatif	16	-	-	-	-	-	-	*Créée en 2020 par la fusion des deux instances déjà existantes suivantes : - la commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en chiropraxie ; - la commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en ostéopathie.*
Commission consultative relative aux régimes de sécurité sociale des ministres des cultes et membres des congrégations religieuses	Articles L. 382-15 et L. 382-19 et R. 382-56 et suivants du code de la sécurité sociale	11	0	0	0	0	2	0	
Commission des comptes de la sécurité sociale	Articles L. 114-1 et D. 114-1 et suivants du code de la sécurité sociale	67	30	30	30	2	2	2	
Commission des conseillers en génétique	Articles L.1132-3, L.1132-5, R. 1132-1, R.1132-2, R.1132-4-1, R.1132-4-2 du code de la santé publique	6	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique	Articles L. 1114-1 et R. 1114-5 à R. 1114-8 du code de la santé publique	14	5,60	4,20	6,30	10	10	8	*L'augmentation du coût de fonctionnement de cette instance est liée aux remboursements des frais de déplacement (transport-hébergement) de deux nouveaux membres résidant en province.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
Commission nationale d'agrément des conventions collectives des établissements et services sociaux et médico-sociaux à but non lucratif	Articles L. 314-6, R. 314-197 et R. 314-198 du code de l'action sociale et des familles	13	88,08	44	44	10	9	13	
Commission nationale de biologie médicale	Article L. 6213-12 et L.6213-2-1 du code de la santé publique Articles R. 6213-15 à R. 6213-28 du code de la santé publique	16	0,55	0,10	0,12	2	1	2	
Commission nationale des accidents médicaux	Articles L. 1142-10 , L. 1142-11 et R. 1142-24 et suivants du code de la santé publique	18	18,10	16,50	12,60	9	9	7	
Commission nationale relative aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées	Article D. 4364-10-1 du code de la santé publique	7	0,25	0	0	1	0	1	*Seule une réunion a été réalisée en 2019, sous format dématérialisée et ne générant pas de coût de fonctionnement.*
Commission permanente chargée de la normalisation du braille français	Arrêté du 20 février 1996 créant une commission permanente chargée de la normalisation du braille français	19	0	0	0	2	1	5	*Les coûts de fonctionnement sont nuls car les réunions se sont réalisés en visio-conférence ou vidéo-conférence au cours de l'année 2019.*
Commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Arrêté du 28 novembre 2019 portant nomination des membres de la commission professionnelle consultative « cohésion sociale et santé »	40	-	-	1,70	-	-	2	
Conférence nationale de santé	Articles L. 1411-3 et D. 1411-37 et suivants du code de la santé publique	120	39,30	144,86	130,15	-	5	1	
Conseil national consultatif des personnes handicapées	Articles L. 146-1 et D. 146-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles	221	266,69	344	458	107	122	95	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par le recours systématique aux prestations de transcriptions écrites simultanées lors de réunions. Cela a notamment été le cas lors de la mission parlementaire sur la réforme*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
									du conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), ainsi que pour toutes les réunions des instances du CNCPH alors même que le nombre global de celles-ci a baissé en 2019 compte tenu des mouvements sociaux dans les transports en fin d'année.
Conseil national de l'urgence hospitalière	Décret n° 2012-1138 du 9 octobre 2012 relatif au Conseil national de l'urgence hospitalière Arrêté du 12 octobre 2012 fixant la composition du Conseil national de l'urgence hospitalière renouvelé par Décret n° 2017-1515 du 30 octobre 2017 portant renouvellement du Conseil national de l'urgence hospitalière et modifiant sa composition et ses missions	50	0	0	0	2	2	2	
Conseil national de pilotage des agences régionales de santé	Articles L. 1433-1 et D. 1433-1 et suivants du code de la santé publique	18	0	0	0	24	25	26	
Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Articles L. 143-1, R. 143-1 et suivants et D. 143-6 à D. 143-8 du code de l'action sociale et des familles	65	96,10	87,10	110	7	10	6	
Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis et des hépatites virales chroniques	Articles L. 3121-3 et D. 3121-1 à D. 3121-14 du code de la santé publique	26	15	282,60	282,60	135	10	10	
Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	Articles L. 147-1 à L. 147-11 et articles R. 147-1 à R. 147-20 du code de l'action sociale et des familles	17	30,30	30,30	30,30	3	3	3	
Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière	Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière	33	90	90	20	15	13	9	*Les coûts de fonctionnement indiqués en 2019 ne correspondaient aux seuls frais de fonctionnement de l'instance. Les coûts des trois*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
	Décret n° 2012-739 du 9 mai 2012 relatif au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière.								*dernières années sont donc corrigées ici.*
Conseil supérieur de la mutualité	Articles L. 411-1 à L. 411-3 et Articles R. 511-1 à R. 511-3 du code de la mutualité	31	0	0	0	12	2	1	*La consultation électronique est désormais privilégiée, la commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé	Art. L. 6156-4, L.6156-5 et L.6156-7, articles R.6156-1 à R.6156-41 du code de la santé publique	26	-	0	20	-	3	9	*L'année 2019 a été marquée par la mise en place des premières sous-commissions du CSPM.*
Haut conseil de la santé publique	Articles L. 1411-4 et L. 1411-5, articles R. 1411-46 et suivants, article R. 1411-58 du code de la santé publique	81	452	1 088	1 255	340	35	37	*L'augmentation du coût de fonctionnement en 2019 est due à la tenue de deux réunions plénières supplémentaires.* *Concernant le nombre de réunions indiqué pour 2017 (340), il englobait les réunions des différentes commissions spécialisées du HCSP, alors que pour les années 2018 et 2019 ne sont recensées que ses réunions plénières.* *Concernant l'augmentation du nombre de membres (+3 par rapport à 2018), elle s'explique par la création d'un nouvelle mission relative à la sécurité des éléments et produits du corps humain (secproch).*
Haut conseil des professions paramédicales	Articles D. 4381-1 et suivants du code de la santé publique	39	3,19	3,75	1,13	6	9	7	*La diminution des coûts de fonctionnement s'explique notamment par la grève des transports de fin d'année 2019 et l'organisation de séances dématérialisées.*
Haut conseil du travail social	Article D142-1 à D142-4 du code de l'action sociale et des	62	14,70	14,70	12	26	26	2	*En 2019, se sont tenus : 2 assemblées plénières, 2 réunions de*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
13. Solidarités et santé									
	familles								*la commission permanente, 6 réunions de la Commission éthique et déontologie, 2 séminaires des comités locaux du travail social, 22 réunions de groupes de travail. Les coûts de fonctionnement pour l'année 2019 sont en baisse par rapport à ceux de l'année 2018, où de très nombreux groupes de travail avaient été organisés sur la réingéniérie des diplômes du travail social du niveau postbac..*
Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	Loi n° 2005-1579 du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006 (article 72) Décret n° 2006-1370 du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	66	-	276,4	412,3	-	10	10	*Les évolutions entre 2018 et 2019 s'expliquent par une augmentation des postes de dépenses « recherche et études » et « logistique » avec l'organisation de plusieurs colloques au cours de l'année 2019. Concernant l'année 2018, il était indiqué des coûts de fonctionnement s'élevant à 263,50 K€ en 2018 dans l'annexe au PLF 2020, or, il s'avère que les coûts s'élevaient à 276,4 K€.*
Observatoire économique de l'hospitalisation publique et privée	Articles L. 162-21-3 du code de la sécurité sociale	15	0	0	0	3	3	3	
Observatoire national de la démographie des professions de santé	Décret n° 2010-804 du 13 juillet 2010 relatif aux missions de l'observatoire national de la démographie des professions de santé	39	288	330,50	291,8	16	3	7	*En 2018, la présence concomitante durant 2 mois de la secrétaire générale et de son successeur ainsi que d'un chargé d'études et son prédécesseur avaient augmenté sensiblement les coûts de fonctionnement. La situation revient à la normale en 2019.*
Observatoire national du suicide	Décret n° 2018-688 du 1er août 2018 portant création de l'Observatoire national du suicide	50	-	0,18	0,42	-	1	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
14. Mer									
Commission des phares et des autres aides à la navigation	Décret n° 2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime	6	0	0		3	2		*Non renseigné*
Commission nationale de la négociation collective maritime	Décret n° 2015-918 du 27 juillet 2015 relatif aux conventions et accords collectifs des gens de mer et à la composition et au fonctionnement de la commission nationale de la négociation collective maritime	49	7,50	15		3	6		*Non renseigné*
Commission professionnelle consultative Mer et navigation intérieure	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.								*Non renseigné*
Conseil national de la mer et des littoraux	Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral Décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du conseil national de la mer et des littoraux	52	0	9	10	0	7	7	
Conseil supérieur de la marine marchande	Loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports Décret n° 2002-647 du 29 avril 2002 relatif à la composition, aux attributions	40	11,50	0		23	0		*Non renseigné*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
14. Mer									
	et à l'organisation du conseil supérieur de la marine marchande								
Conseil supérieur des gens de mer	Article L. 5581-1 du code des transports Décret n° 2007-1227 du 21 août 2007 relatif à la prévention des risques professionnels maritimes et au bien-être des gens de mer en mer et dans les ports	60	13	7,50		3	3		*Non renseigné*
Grande commission nautique	Décret n° 86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques	8	7,20			9	9		*Non renseigné*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
15. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
Comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé	Articles L. 732-3 et D. 732-5 et suivants du code de l'éducation	14	1,91	1,69	2,06	5	4	4	*L'augmentation du coût de fonctionnement est due à la prise en charge des déplacements de membres nouvellement nommés en 2019 et résidant en région ainsi que des repas pour les séances qui se sont tenues sur la journée.*
Comité éthique et scientifique pour les recherches les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES)	Article 41 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 portant remplacement du CERESS par le CESRESS. Arrêté du 26 mai 2020 portant composition du CESRESS	21	6,35	58,72	68,65	6	12	12	*L'augmentation du coût de fonctionnement est directement liée à l'évolution du nombre de dossiers expertisés en 2019 (+ 25 % par rapport à 2018). En dehors, de l'indemnité forfaitaire du président, les membres du comité sont indemnisés en fonction du nombre de dossiers expertisés.*
Comité de suivi des cycles licence master et doctorat	Arrêté du 3 mars 2017 relatif au comité de suivi des cycles licence master et doctorat	41	0	0	0	5	9	11	*Le nombre de réunions a augmenté car les missions du Comité ont évolué avec l'ajout de la mission de concertation avec les partenaires sociaux en vue de l'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles de diplômes de l'enseignement supérieur délivrés au nom de l'Etat (décret n°2019-434 du 10 mai 2019)*
Comité éthique et scientifique de la plateforme Parcoursup	Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants	6	-	2	2	-	12	10	
Commission chargée d'émettre un avis sur les diplômes étrangers dont les titulaires demandent l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue	Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue en France	18	5,50	5,50	5,50	4	4	4	
Commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et des instituts universitaires professionnalisés	Arrêté du 19 avril 1995 relatif à la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et des instituts universitaires professionnalisés	34	14,40	17,60	12,80	9	11	8	*En 2019, la commission a été renouvelée intégralement, ce qui explique qu'elle s'est réunie plus tardivement que d'habitude et que le nombre de ses réunions ait diminué.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
15. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
Commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables	Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable	23	1	1	1	2	3	4	
Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion	Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.	16	4,91	5,63	4,41	7	11	11	*Certaines réunions se sont tenues sur des demi-journées, il n'y a donc pas eu de prise en charge des repas.*
Commission des titres d'ingénieurs	Articles L. 642-3 et L. 642-4 du code de l'éducation	32	57,62	78,35	69,81	24	26	22	*L'évolution des coûts de fonctionnement est liée au nombre de réunions de la commission.*
Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques (*ancienne Commission nationale de l'expérimentation animale*)	Articles R. 214-130 et suivants du code rural et de la pêche maritime modifiée par l'article 1 du décret n° 2020-274 du 17 mars 2020	21	1	1	0,60	4	4	2	*L'intitulé a été modifié par le 10° de l'article 1er du décret n° 2020-274 du 17 mars 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques. En ce qui concerne le nombre de réunions, le mandat des membres de la CNEA arrivé à échéance le 24 août 2019, n'a pu être renouvelé que le 26 décembre 2019 après un long processus de consultations. La CNEA n'a pas pu se réunir pendant cette période. Cela impacte proportionnellement les coûts relatifs aux frais de déplacement et de restauration.*
Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie	Décret n° 2015-813 du 3 juillet 2015 relatif à la Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie	36	20	0	0	5	5	4	
Commissions pédagogiques nationales (IUT)	Article D. 643-62-1 et suivants du code de l'éducation	301	19,14	19,85	15,60	27	28	22	
Conférence de prévention étudiante	Article L. 162-1-12-1 du code de la sécurité sociale Arrêté du 12 décembre 2018 fixant la composition et le fonctionnement de la	24	-	-	0	-	-	1	*Les déplacements sont pris en charge par les universités et partenaires. La conférence a été créée et installée en 2019.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
15. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
	conférence de prévention étudiante								
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche	Articles L. 232-1et D. 232-1 et suivants du code de l'éducation	100	73,30	77	88,23	22	23	18	*Le coût de fonctionnement dépend des frais de missions des membres (et de leur éloignement géographique de Paris). S'y ajoutent les frais engendrés en 2019 par le renouvellement des membres de l'instance (réunions de concertation préparatoires notamment).*
Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	Décret n° 2012-572 du 24 avril 2012 relatif au conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	24	0,10	0	0	2	1	2	*Les coûts de fonctionnement du CNCSTI sont réduits aux remboursements des frais de déplacements des membres non parisiens, ainsi qu'au coût des séances. En 2019, ces derniers ont été pris en charge par les institutions qui ont accueilli les séances du CNCSTI. Par ailleurs, les membres non-parisiens n'ont pas sollicité le remboursement de leurs frais de déplacement.*
Conseil national des astronomes et physiciens	Décret n° 86-433 du 12 mars 1986 modifié relatif au Conseil national des astronomes et des physiciens	32	30	30	28	24	24	20	*Réduction des réunions du fait des élections au CNAP.*
Conseil national des universités (CNU) et Conseil national des universités pour les disciplines de santé	Décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités Arrêté du 19 mars 2010 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil national des universités Décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé		6 070	6 100	6 323	555	561	611	*Tous les 4 ans, les 52 sections du CNU se réunissent pour élire leur bureau en plus des réunions habituelles d'où l'augmentation du nombre de réunions et du coût de fonctionnement par rapport à l'année précédente.*
Conseil stratégique de la recherche	Article L. 120-1 du code de la recherche Décret n° 2013-943 du 21	26	0	0	0	1	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
15. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
	octobre 2013 relatif au Conseil stratégique de la recherche								
Conseils scientifiques en médecine, pharmacie et odontologie	Articles R. 632-3, D. 633-2 et R. 634-2 du code de l'éducation Arrêté du 3 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, en odontologie et en pharmacie.	29	145	110,34	105,98	180	105	110	*Le nombre de réunions peut varier en fonction de la charge de travail des experts et de la nécessité de mettre en place des réunions complémentaires afin de finaliser les sujets. Les variations du coût de fonctionnement sont liées à la provenance géographique des experts. Il y a en 2019 moins d'experts en provenance de province qu'en 2018. D'où des coûts de prise en charge des frais de déplacements, nuitées et repas moindres.*
Observatoire national de la vie étudiante	Arrêté du 14 février 1989 relatif à l'Observatoire de la vie étudiante	26	327,46	227,73	124,94	3	3	3	*Les coûts liés à la réalisation d'enquêtes ne sont plus pris en compte.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
16. Agriculture et alimentation									
Comité national de gestion des risques en agriculture	Articles L. 361-8 et D. 361-8 et suivants du code rural et de la pêche maritime	19	0,69	0,21	0,75	4	4	6	
Comité national de la gestion des risques en forêt	Articles L. 351-1, D. 351-1 et D. 351-2 du code forestier nouveau.	13	0	0	0	1	0	0	
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées	Articles D. 661-1 à D. 661-11 du code rural et de la pêche maritime	70	0	0	0	50	50	50	
Commission consultative paritaire nationale des baux ruraux	Article L. 411-11 et R. 414-5 du code rural et de la pêche maritime Loi 75-632 du 15 juillet 1975 Décret 76-439 du 20 mai 1976	22	0	0	0	0	0	0	*Instance ayant vocation à être supprimée.*
Commission des comptes de l'agriculture de la Nation	Décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation	22	2,70	0	0	2	2	2	
Commission nationale des enseignants chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	Article L. 952-6 du code de l'éducation rendu applicable par l'article L. 810-1 du code rural et de la pêche maritime Décret n° 92-172 du 21 février 1992 relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	120	0	0	0	2	2	2	
Commission professionnelle consultative « Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces »	Articles L. 6113-3 et R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat	13	-	-	0	-	-	11	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
16. Agriculture et alimentation									
Commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture	Articles D. 751-19 et suivants du code rural et de la pêche maritime	31	0	0,10	0,20	0	5	6	*La hausse des coûts de fonctionnement s'explique par la prise en charge des frais de déplacement de membres de la COSMAP et de certains experts participant aux travaux.*
Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale	Articles D.200-2 à D.200-4 du code rural et de la pêche maritime	21	0	0	0	12	12	15	
Conseil national de l'alimentation	Articles D. 824-1 à D. 824-8 du code de la consommation	71	27	408	370	45	52	60	*Les 38 k€ de coûts supplémentaires en 2018 correspondaient au financement pris en charge par le MSS et le MTES pour le projet de la participation citoyenne (recrutement d'un ETP sur contrat).*
Conseil national de l'enseignement agricole	Articles L. 814-1 et L. 814-2 et R. 814-1 à R. 814-9 du code rural et de la pêche maritime	64	0	0	0	5	8	6	
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire	Articles L. 814-3 et L. 814-4 et R.814-10 à R.814-30 du code rural et de la pêche maritime	45	0	0	0	7	8	6	
Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et commissions techniques	Articles L. 611-1, R. 611-1 et D. 611-4 et suivants du code rural et de la pêche maritime	37	0	0	0	2	1	1	
Conseil supérieur de la forêt et du bois	Article L. 113-1 et D. 113-1 à D. 113-5 du code forestier	64	0	0	0,32	1	1	1	
Conseil supérieur des prestations sociales agricoles	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Articles L.721-3, L. 731-35-1 , D. 721-1 à D. 721-9 et suivants du code rural et de la pêche maritime	35	0	0	0	5	5	5	
Observatoire de l'alimentation	Articles L. 230-3 et D. 230-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	25	450	450	450	5	6	5	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
16. Agriculture et alimentation									
Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires	Articles L. 682-1 et D. 682-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	35	0	0	0	4	4	4	
Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers	Articles L. 112-1 et D. 112-1-12 et suivants du code rural et de la pêche maritime	23	0	0	0	0	0	0	*L'OENAF n'a pas été réuni depuis 3 ans en raison de la vacance de sa présidence.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
17. Transformation et fonction publiques									
Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État et ses 5 commissions permanentes : logement et restauration ; famille, enfance, culture, loisirs, sports, vacances et retraités ; pilotage des SRIAS ; budget	Décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat Arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat	24	62,95	52,42	70,09	27	24	21	*Les frais de déplacement ont été en augmentation en 2019 par rapport à 2018.*
Commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général ou de contrôleur général	Loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public Décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat	6	1,60	0	1,27	16	6	10	*L'augmentation des dépenses en 2019 par rapport à 2018 est due à une hausse du nombre de réunions liée à la création de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.*
Commission d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise	Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique Arrêté du 26 juillet 2007 fixant les règles de saisine, de fonctionnement et de composition des commissions instituées pour la fonction publique de l'Etat dans chaque ministère ou établissement public de l'Etat, à La Poste et auprès des préfets de région ou des recteurs d'académie, et chargées de se prononcer sur les demandes d'équivalence	5	0	0	0	22	12	20	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
17. Transformation et fonction publiques									
	de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique de l'Etat ouverts aux titulaires d'un diplôme ou titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise								
Commission de réforme	Article L.31 et R.45 et suivants du code des pensions civiles et militaires de retraite	7	11,5	12,3	10,3	12	11	10	*Les coûts varient en fonction du nombre de dossiers étudiés en séance. Les données 2017 et 2018 ont été corrigées par rapport à celles figurant dans les annexes aux PLF 2019 et 2021 (faisant suite à une remontée tardive des données).*
Commission interministérielle d'audit salarial du secteur public	Décret n° 53-707 du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social Arrêté du 3 février 2005 relatif à la composition de la commission prévue à l'article 6 du décret n° 53-707 du 9 août 1953	12	0	0	0	86	86	86	
Conseil commun de la fonction publique	Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires Décret n° 2012-148 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil commun de la fonction publique modifié par le décret n°2016-1320 du 5 octobre 2016	55	87,80	52,88	73,48	8	12	10	*La hausse du coût de fonctionnement par rapport à 2018 s'explique par une correction de la rémunération des collaborateurs de la commission et par la hausse des frais de sténotypie liée à la durée des réunions.*
Conseil supérieur de la fonction publique de l'État	Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat Décret n°2012-225 du 16	23	74,40	41,60	47,37	7	11	7	*La hausse du coût de fonctionnement par rapport à 2018 s'explique par une correction de la rémunération des collaborateurs de la commissions.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
17. Transformation et fonction publiques									
	février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat								
Conseil supérieur de la fonction publique siègeant comme commission de recours	Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat Décret n° 2012-225 du 16 février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	12	59,40	69,96	61,49	10	11	8	*La baisse du coût de fonctionnement par rapport à 2018 s'explique par la baisse du nombre de réunions.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2017	2018	2019	2017	2018	2019	
18. Banque de France									
Observatoire de la sécurité des moyens de paiement	Articles L. 141-4, R. 141-1 et R. 141-2 ; R. 142-22 à R. 142-27 du code monétaire et financier	42	0,50	0,50	0,30	2	2	2	

Liste des commissions et instances consultatives ou délibératives supprimées depuis le 25 septembre 2019

Ministère	Intitulé de l'instance	Textes institutifs	Texte ou mode de suppression
Premier ministre	Comité d'orientation et d'évaluation de l'académie nationale du renseignement	Décret n° 2010-800 du 13 juillet 2010 portant création de l'académie du renseignement (article 5)	Décret n° 2019-1140 du 7 novembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif relevant du Premier ministre
	Commission interministérielle des données d'origine spatiale	Décret n°2013-654 du 19 juillet 2013 relatif à la surveillance de l'activité des exploitants primaires de données d'origine spatiale	Décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Conférence des achats de l'État	Décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 créant la direction des achats de l'Etat et relatif à la gouvernance des achats de l'Etat	Décret n° 2019-1140 du 7 novembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif relevant du Premier ministre
	Conférence nationale de l'administration territoriale de l'État	Article 17 du décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration	Décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Conseil du système d'information et de communication de l'État	Décret n° 2011-193 du 21 février 2011 portant création d'une direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'Etat Décret n° 2014-879 du 1er août 2014 relatif au système d'information et de communication de l'Etat	Décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'Etat et à la direction interministérielle du numérique
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Commission interministérielle d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger	Décret n° 79-142 du 19 février 1979 relatif aux conditions d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger modifié par le décret n° 2008-1516 du 22 décembre 2008	Décret n° 2019-1211 du 21 novembre 2019 modifiant le décret n° 79-142 du 19 février 1979 relatif aux conditions d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger

	Commission du volontariat de solidarité internationale	Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de la transition écologique	Comité de coordination industrielle pour les déchets radioactifs	Décret n°2010-47 du 13 janvier 2010 l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) et à la création du comité de coordination industrielle pour les déchets radioactifs	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Comité d'experts pour la transition énergétique	Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte	Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (1)
	Commission de conciliation du télépéage	Décret n° 2012-645 du 3 mai 2012 organisant une commission de conciliation du télépéage	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
	Comité technique de l'utilisation des produits pétroliers	Décret n°62-1297 du 7 novembre 1962 pris en ce qui concerne les règles techniques d'utilisation et les caractéristiques des produits pétroliers	Décret n°2015-1823 du 30 décembre 2015 - art. 6 (V)
	Commission des comptes des transports de la nation	Décret n° 92-918 du 2 septembre 1992 relatif à la commission des comptes des transports de la nation	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
	Commission des comptes et de l'économie de l'environnement	Décret n° 2010-1303 du 29 octobre 2010 relatif à la commission des comptes et de l'économie de l'environnement	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

	Commission des produits chimiques et biocides	Décret n° 2014-1175 du 13 octobre 2014 relatif aux procédures d'approbation, de mise à disposition sur le marché et de déclaration des produits biocides et des substances actives biocides	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission des téléphériques	Décret n° 2012-988 du 22 août 2012 relatif à la commission des téléphériques	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
	Conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations	Arrêté du 22 décembre 2013 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
	Conseil de gestion du fonds de prévention des risques naturels majeurs	Articles R. 561-10 et suivants du code de l'environnement	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif	Décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif au mérite sportif et à la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de l'économie, des finances et de la relance	Comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	Décret n° 2009-1054 du 26 août 2009 instituant un comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	Décret n° 2019-1179 du 15 novembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant des ministères économiques et financiers
	Commission consultative chargée d'émettre toutes propositions de nature à maintenir l'équilibre du régime d'allocations viagères des gérants de débits de tabac	Décret n° 63-1104 du 30 octobre 1963 relatif au régime d'allocations viagères des gérants de débits de tabac Arrêté du 13 novembre 1963 pris pour l'application du décret du 30 octobre 1963 modifié relatif au régime d'allocation viagère des gérants de débits de tabac	Décret n° 2019-1179 du 15 novembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant des ministères économiques et financiers
	Commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs	Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux Décret n° 2016-1488 du 3 novembre 2016 relatif à l'observatoire des jeux, à la commission consultative des jeux de cercles et de casinos et à la commission	Décret n° 2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux

		consultative des jeux et paris sous droits exclusifs Arrêté du 6 mai 2011 pris en application du décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux	
	Commission d'agrément pour l'exécution des travaux cadastraux en France métropolitaine en Alsace-Moselle	Loi du 31 mars 1884 relative au renouvellement et à la conservation du cadastre en Alsace-Lorraine Arrêté du 20 mai 1950 relatif à l'agrément des géomètres privés pour l'exécution des travaux cadastraux dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle	Décret n° 2019-1179 du 15 novembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant des ministères économiques et financiers
	Commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Décret n° 2012-203 du 10 février 2012 relatif à la commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission économique de la Nation	Décret n° 2015-7 du 6 janvier 2015 portant réforme de la commission économique de la nation	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission nationale des entreprises du patrimoine vivant	Décret n° 2006-595 du 23 mai 2006 relatif à l'attribution du label entreprise du patrimoine vivant Arrêté du 26 mai 2006 relatif à la procédure d'attribution du label entreprise du patrimoine vivant Arrêté du 1er juillet 2019 portant dévolution unilatérale du secrétariat de la Commission nationale des entreprises du patrimoine vivant	Décret n° 2020-67 du 30 janvier 2020 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles dans les domaines de l'économie et des finances
	Comité d'engagement de la garantie de l'Etat accordée aux préfinancements et cautionnements délivrés pour la construction de navires civils	Décret n° 2006-563 du 17 mai 2006 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005, relatif au régime de garantie de l'Etat en faveur des sociétés du secteur de la construction navale	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Comité national de lutte contre la fraude	Décret n° 2008-371 du 18 avril 2008 relatif à la coordination de la lutte contre la fraude et création d'une délégation nationale à la lutte contre la fraude	Décret n° 2020-872 du 15 juillet 2020 relatif à la coordination interministérielle en matière de lutte contre la fraude et à la création d'une mission interministérielle de coordination anti-fraude

	Observatoire de l'épargne réglementée	Articles L. 221-9 et R. 221-12 du code monétaire et financier	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Observatoire des jeux	Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux Décret n° 2016-1488 du 3 novembre 2016 relatif à l'observatoire des jeux, à la commission consultative des jeux de cercles et de casinos et à la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs	Décret n° 2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux
Ministère des armées	Comité national pour l'érection et la conservation du mémorial de la déportation du Struthof	Décret du 13 octobre 1953 modifié relatif à l'édification d'un mémorial de la déportation au Struthof	Décret n° 2019-1079 du 24 octobre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère des armées
	Comité consultatif de santé des armées	Articles D. 3341-1 et suivants du code de la défense	Décret n° 2019-1079 du 24 octobre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère des armées
	Conseil de l'exploitation nucléaire de la défense	Arrêté du 13 mars 2002 instituant un conseil de l'exploitation nucléaire de la défense	Arrêté du 17 octobre 2019 portant abrogation de l'arrêté du 13 mars 2002 instituant un conseil de l'exploitation nucléaire de la défense
Ministère de l'intérieur	Comité pour l’histoire préfectorale	Arrêté du 24 octobre 2018 portant création du comité pour l'histoire préfectorale	Arrêté du 31 décembre 2019 portant suppression du comité pour l'histoire préfectorale
	Groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police	Arrêté du 20 octobre 2009 portant création d'un groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police	Décret n°2019-1249 du 28 novembre 2019 portant suppression de deux instances consultatives du ministère de l'intérieur
	Observatoire national du secourisme	Décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme	

Ministère des outre-mer	Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage	Loi n° 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage Décret n° 2009-506 du 6 mai 2009 relatif au Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage modifié	Décret n° 2019-1166 du 12 novembre 2019 portant suppression du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	Commission de révision du nom des communes	Arrêté du 15 août 1948 instituant, auprès du ministère de l'intérieur, une commission de révision du nom des communes	Arrêté du 4 octobre 2019 portant abrogation de l'arrêté du 15 août 1948 instituant, auprès du ministère de l'intérieur, une commission de révision du nom des communes
	Commission des comptes du logement	Décret n° 2010-1302 du 29 octobre 2010 relatif aux missions et aux modalités de fonctionnement de la commission des comptes du logement	Décret n° 2019-1362 du 16 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
	Conseil supérieur des habitations à loyer modéré	Articles L. 461-2 et R*. 461-1 à R. 461-3 du code de la construction et de l'habitation	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de la justice	Comité de coordination du registre du commerce et des sociétés	Article R. 123-28 et ss du code du commerce	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission du droit local d'Alsace-Moselle	Décret n° 2014-52 du 23 janvier 2014 relatif à la commission du droit local d'Alsace Moselle	Terme échu
	Commission nationale d'indemnisation des avoués près les cours d'appel	Loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel	Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
Ministère de la culture	Commission consultative pour l'attribution des aides à l'écriture d'œuvres musicales	Décret n° 2014-677 du 24 juin 2014 relatif à l'aide à l'écriture d'œuvres musicales	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif

	Commission consultative pour l'attribution des aides aux projets artistiques dans les domaines des arts de la rue et des arts du cirque	Décret n° 2014-1651 du 26 décembre 2014 relatif à l'attribution des aides aux projets artistiques dans les domaines des arts de la rue et des arts du cirque	Terme échu
	Commission relative aux demandes de changement d'affectation des salles de spectacles	Arrêté du 18 avril 1947 portant création d'une commission chargée de donner un avis sur les demandes de changement d'affectation des salles de spectacle	Arrêté du 27 novembre 2019 portant suppression de certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture
	Haut comité des célébrations nationales	Arrêté du 23 septembre 1998 portant création d'un Haut Comité des célébrations nationales auprès du ministre chargé de la culture	Arrêté du 27 novembre 2019 portant suppression de certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture
	Commission nationale des centres culturels de rencontre	Arrêté du 5 juillet 1996 portant création d'une Commission nationale des centres culturels de rencontre	Décret n° 2020-112 du 11 février 2020 modifiant le décret n° 2017-434 du 28 mars 2017 relatif au label « Centre culturel de rencontre »
	Commission professionnelle consultative du spectacle vivant	Décret n° 2017-1722 du 20 septembre 2017 relatif à la commission professionnelle du spectacle vivant	Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat
Ministère des solidarités et de la santé	Commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	Décret n° 2009-742 du 19 juin 2009 instituant la commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	Décret n°2019-1383 du 18 décembre 2019 relatif à la déconcentration de décisions administratives individuelles dans le domaine des affaires sociales et de la santé
	Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en chiropraxie	Décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie	Décret n° 2020-518 du 4 mai 2020 modifiant le décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie et portant fusion de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en ostéopathie	Décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie	Décret n° 2020-518 du 4 mai 2020 modifiant le décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie et portant fusion de commissions administratives à caractère consultatif

	Commission d'admission des sportifs de haut niveau	Articles D. 4381-89 et D. 4381-90 du code de la santé publique	Décret n° 2019-1540 du 30 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Conseil supérieur de la pharmacie	Articles D. 5125-62 à D. 5125-69 du code de la santé publique	Décret n° 2019-1540 du 30 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale	Articles L. 144-1 et R. 144-1 à R. 144-4 du code de l'action sociale et des familles	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	Décret n° 2014-16 du 8 janvier 2014 portant création de la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	Commission de conciliation dans les professions agricoles	Article L. 718-8 du code rural et de la pêche maritime Articles L. 2522-1 à L. 2522-7 du code du travail	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture	Article D. 253-55 du code rural Arrêté du 10 mars 2010 fixant la composition de la commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture	Décret n° 2020-781 du 23 juin 2020 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
	Commission nationale d'amélioration génétique, commissions et comités en dépendant	Articles D. 653-1, D. 653-2 et D. 653-3 du code rural et de la pêche maritime	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
	Conseil national de la spécialisation vétérinaire	Article R. 814-32 du code rural et de la pêche maritime	Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif
Ministère de la transformation et de la fonction publiques	Commission de déontologie de la fonction publique	Article 25 octies de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des	Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique

		fonctionnaires (art.10) Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique	